

**Séance extraordinaire du conseil municipal du
18 mai 2021, 19 h, par vidéoconférence**

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 4. DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE**
 - 4.1 Adoption du Règlement décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Ville de La Sarre
 - 4.2 **Nomination d'une adjointe aux Responsables de l'émission des permis et certificats**
- 6. COMMUNICATIONS ET RESSOURCES HUMAINES**
 - 6.1 Embauche des étudiants été 2021
 - 6.2 Politique sur les frais et dépenses remboursables
 - 6.3 Politique sur la téléphonie cellulaire
- 7. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
 - 7.1 Adoption du Règlement concernant l'art mural sur le territoire de la Ville de La Sarre
 - 7.2 Adoption du Règlement accordant une aide financière dans le cadre d'un programme de rénovation et de revitalisation des façades du périmètre d'urbanisation
- 8. TRAVAUX PUBLICS**
 - 8.1 Offre de service pour l'inspection des conduites d'égouts
- 14. LEVÉE DE LA SÉANCE**